Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 035-213501737-20260518-2026_0518_045-DE

Melesse
Notre ville

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
18 MAI 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix-huit mai à 19 heures, les membres du Conseil municipal de la ville de Melesse, se sont réunis dans la salle des Iris, sous la présidence de Monsieur Yves FÉREY, Maire.

Date de convocation : 12 mai 2026
Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 25 [Quorum atteint (15)]
Nombre de votants : 28 (M. le Maire sort de la salle au moment du vote)

PRÉSENTS : Mme Isabelle LE MARCHAND - M. Marc-Olivier FERRAND - Mme Christelle RENAUD - M. Jean-François CANTET - Mme Françoise SOURDIN - M. Silvère LECONTE - Mme Guylène GAPIHAN-LORET - M. Yvan LAGADEUC - Mme Yolaine TÉTARD - M. Florian VINCLAIR - Mme Marie RONARC'H - M. Vincent LOUVEAU - M. Didier THÉZELAIS - Mme Marie-Christine JOLIET - Mme Christine LE BAIL-COULANGE - Mme Chrystel BARBIER - M. Yves GAUTIER - Mme Anne-Thérèse GOUGEON - Mme Sylvie VIROLLE - M. Jérôme CORNIÈRE - Mme Béatrice VALETTE - M. Gilles LE ROCH - Mme Marion LOIRAT - M. Jean-Michel FILY - Mme Magalie BOUTELOUP-AUFFRAY.

ABSENTS EXCUSÉS : M. Christophe MOUASSEH-LANOË — M. Maël GOUTTEBARGE — Mme Marina BLONDEL

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Marie-Christine JOLIET.
Karine RICARD en tant que Directrice Générale des Services assure les fonctions de secrétaire auxiliaire.

POUVOIRS : Pouvoir de M. Christophe MOUASSEH-LANOË à M. Jean-François CANTET
Pouvoir de M. Maël GOUTTEBARGE à Mme Marie-Christine JOLIET
Pouvoir de Mme Marina BLONDEL à Mme Chrystel BARBIER

OBJET : 2026/0518/045 : FINANCES : BUDGET PRINCIPAL – APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE.

Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 035-213501737-20260518-2026_0518_045-DE

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT), et notamment l'article L2121-31,
Vu l'instruction comptable M57 applicable au 1er janvier 2025,
Vu l'avis de la commission finances en date du 29 avril 2026,

Sous la présidence de Madame Isabelle LE MARCHAND, 1ère adjointe au Maire (Monsieur Yves FÉREY, Maire, quittant la salle), le Conseil municipal examine le compte financier unique du Budget principal de la ville 2025, qui s'établit ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes	8 585 438,31 €
Dépenses	7 439 598,61 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	**1 145 839,70 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes	2 788 494,36 €
Dépenses	2 594 191,10 €
Résultat d'investissement de l'exercice	194 303,26 €
Résultat d'investissement 2024 reporté	1 114 249,84 €
Résultat cumulé d'investissement de l'exercice 2025	**1 308 553,10 €**

Le résultat de clôture de l'exercice s'élève à la somme de **2 454 392,80 €.**

Les membres du Conseil municipal, sous la présidence de Madame Isabelle LE MARCHAND, 1ère adjointe au Maire (Monsieur le Maire ayant quitté la salle),
après en avoir délibéré,
par 28 voix « POUR »,

- approuvent le compte financier unique 2025 du Budget principal tel que présenté ci-dessus.

Pour copie conforme,

Le Maire,
M. Yves FÉREY



La secrétaire de séance,
Mme Marie-Christine JOLIET

